



## **Association pour la sauvegarde du milieu subaquatique de la commune d'Osani**

**Monsieur le Maire  
Mairie d'Osani  
20147 OSANI**

Osani, le 30 octobre 1997

### **OBJET:RAPPORT 1997**

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Cette année encore, conformément aux statuts de notre association, nous vous prions de trouver ci-dessous le rapport annuel sur l'état des fonds marins de notre golfe entre Capu Rossu et Punta Muchillina.

Ce rapport repose sur les constatations de 90 plongées, effectuées par les membres de notre association. (Plongée en mai 97 et août 97).

Toutes ces plongées ont été pratiquées en scaphandre autonome, à une profondeur de 50 mètres maximum, sur 10 sites des 17 répertoriés, dont deux nouveaux. Nous avons, de plus effectués quelques visites en apnées sur les sites de mouillages habituels des bateaux de passage, et ce aussi bien dans la réserve qu'en dehors.

J'ai également fait plus de 150 photos sur ces sites. quelques une sont jointe, ce qui rendra, entre autre, je l'espère, ce rapport plus convivial.

#### **En ce qui concerne les constatations des plongées en scaphandre autonome :**

L'importance de la faune est tout aussi remarquable que l'an passé, mais sans accroissement massif, comme ces trois dernières années. Cependant les zones ne sont pas délimitées comme auparavant, et la faune est également importante dans les sites éloignés de Scandola. La seule zone un peu déshéritée est la côte de Piana sauf pour les mérous, qui sont d'ailleurs toujours présents sur les autres sites habituels ; ils sont généralement en profondeur et très sauvages du fait de l'absence de nourrissage, ce qui les rend, heureusement, très méfiants ... même vis à vis des photographes...

Les mustelles cette année sont de retour avec de très beaux spécimens.

En ce qui concerne les crustacés, les homards sont pratiquement inexistant, les cigales toujours absentes ou invisibles, et les araignées très peu nombreuses malgré nos plongées du mois de mai.

Les langoustes sont aussi nombreuses que l'an passé, surtout en début de mois d'août. Il est indéniable qu'il s'agit de l'espèce la plus menacée par le braconnage. A ce propos, il existe un casier mystérieux, accroché à un pare-battage sans numéro, surveillé activement par tous les membres de notre association, plongeurs et non plongeurs : nous l'avons nommé « le casier girolatais de Céninu ». Il doit appartenir à un expert en jeté de casier, car il est posé sur la seule surface horizontale (juste de sa dimension) d'un tombant de 37m, et de surcroît sous une corniche ... (cf. photo et croquis)

Le pêcheur doit être un professionnel de la pêche au lancer, à moins que des homopalms malintentionnés l'aient aidé, et même plus, peut-être ? Toujours est-il, que, placé dans un endroit où pullulent les Langoustes, il était désespérément vide à toutes nos plongées sur ce site. Le jour où il est retourné chez son propriétaire, les langoustes avoisinantes avaient, elles aussi, disparu. Ceci n'est peut-être qu'un hasard, mais il serait souhaitable, Monsieur le Maire, que vous connaissiez son heureux propriétaire afin qu'il vous instruisse sur sa méthode de pêche, et la faire cesser si elle est prohibée.

Les quelques nacres repérées sur nos sites sont toujours présentes.

Les membres non plongeurs nous ont signalé le passage fréquent de bancs de raies pastenagues au niveau des pointes, ainsi que de nombreux bancs de dauphins.

Les espèces fixées se portent toujours aussi bien et continuent leurs proliférations. Les Gorgones sont superbes et les petites branches de corail rouge, très nombreuses à partir d'une certaine profondeur, grandissent et il ne semble pas y avoir eu de prélèvement significatif.

Les sites sous marins, sur les lieux visités, sont encore une fois très propre contrairement aux anses aux abords des rivières, sur lesquelles nous reviendrons plus tard.

Nous avons eu très peu de choses à ramasser et nous avons enlevé un morceau de filet déchiré et abandonné qui continuait à pêcher pour rien et pour personne.

### **Analyse :**

Elle est la même que l'an passé :

L'observation de l'augmentation, sur les sites de plongée, de Langoustes et de certaines espèces n'est pas uniquement en rapport avec la diminution du prélèvement, sauf pour certains poissons particulièrement sensibles (Mérus).

Si les sites de plongée sous marine sont le reflet du monde marin, leur situation particulière (tombants, relief tourmenté, rochers accrochant les filets...) limite la pêche professionnelle, et leur profondeur limite la pêche sous marine. Il faut donc les considérer comme des zones relativement protégées.

Il ne faut pas oublier également qu'il existe des conditions qui favorisent le passage de certaines espèces (courants, température de l'eau, etc...) qui peuvent amener des variations sensibles d'une année sur l'autre.

En revanche, en ce qui concerne les espèces fixées dont la croissance est notable, cela indique, je pense, la bonne qualité de l'eau (peu de pollution) mais aussi peut-être, l'évolution de la mentalité des plongeurs plus respectueux de la nature.

### **En ce qui concerne les visites en apnée des sites habituels de mouillages, y compris dans la réserve :**

Du fait de l'affluence touristique de cette année et des conditions météo ( mer calme pendant plus de 25 jours au mois d'août), le pire était à craindre ...

Surprise ! Dans les zones rocheuses, la pollution due au tourisme n'a pas été pire que l'an passé, ce qui nous amène à réviser en toute relativité notre jugement. Les courants et les reliefs marins auraient donc une importance significative.

Par contre du fait de la catastrophe naturelle du mois de juin, il est évident que toutes les anses s'ouvrant sur des cours d'eau ont été très affectées ; d'abord par la boue qui a recouvert une grande partie des posidonies et par des amas de débris non naturels ( pneus, matériels électroménagers, ferrailles, tôles, et autres provenant des décharges terrestres).

Ceci nous confirme que tout incident, qu'il soit naturel ou du fait d'un accident, détruit beaucoup plus que des années de fréquentations touristiques. Ceci nous rappellera le problème posé l'an passé par le bateau chargé de blé dans la réserve des îles Lavezzi.

Il serait aussi urgent de nettoyer la terre pour penser à la mer ; malheureusement nos villages sont parfois jonchés de dépotoirs immondes ou d'épaves à proximité des côtes...

Pour le bureau, Pascal FRANCHI

P.S. : Sur la centaine de plongées pratiquées, nous n'avons rencontré qu'une seule fois la Douane, qui nous a uniquement contrôlé les papiers et confirmé ne venir qu'une fois tous les quinze jours; une fois les gardiens du Parc Régional, en limite de réserve pour nous indiquer les limites; et aucune fois la Gendarmerie!



Rocher de la 100ème



Pointe aux deux c.



Scogliu C.



Ceninu



Sec d' Aligosta



Muchillina



Ceninu ....

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU MILIEU SUBAQUATIQUE DE LA COMMUNE D'OSANI



vers capu rossu



la murène se trouve sur tous les sites



Sec de Cenu



Punta Fa



Sec de Muchillina



Punta Scoppa



Le papagallu est très fréquent au palier

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU MILIEU SUBAQUATIQUE DE LA COMMUNE D'OSANI



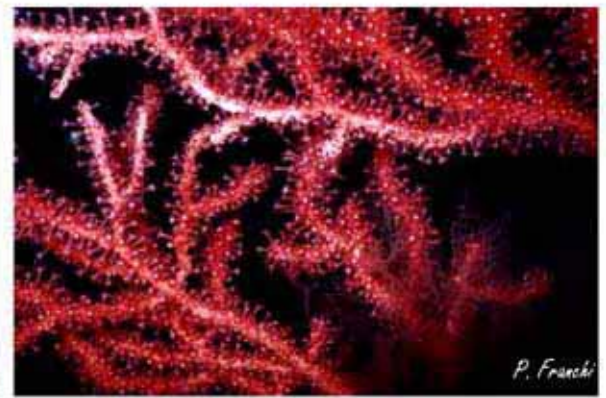
Sec de Rutta



Sec de Marine



Sec de Marine



détail



Sec de Rutta

à droite, une espèce très rare en Corse de gorgone caméléon

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU MILIEU SUBAQUATIQUE DE LA COMMUNE D'OSANI



Sec de Rutta



Rocher de la 100ème



Scogliu C.



Scogliu C.



Sec de marine



Sec de Marine (détail)



Grotte du sous-marin

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU MILIEU SUBAQUATIQUE DE LA COMMUNE D'OSANI



sur tous les sites



il en reste encore quelques unes



Sec d' Aligosta



Ficajola



Vardiola



Punta Fa

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU MILIEU SUBAQUATIQUE DE LA COMMUNE D'OSANI